

FLASH INFOS



Saint-Samson
sur-Rance

Janvier 2024 – N°38

Vœux du Maire

Les vœux seront présentés dans la salle des fêtes le **vendredi 12 janvier 2024** à partir de **18h30**. Ce sera l'occasion de faire un bilan de la politique engagée dans tous les domaines et d'envisager la suite. **Vous y êtes très chaleureusement invités.**



Bilan des collectes de l'automne

En octobre une marche et une course à pied au profit du centre Eugène Marquis ont rapporté **900 €** dans le cadre **d'octobre rose**, campagne contre le cancer du sein.



En décembre les animations organisées pendant le week-end du **Téléthon** nous ont permis de remettre **2533 €** à l'association française des myopathies.



Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé et contribué à la réussite de ces manifestations.

Un après-midi galette des rois



Le **club de l'amitié** organise sa **galette des rois** à la salle socioculturelle de Saint Samson sur Rance le **jeudi 18 janvier 2024 de 15h à 17h**. Les adhérents ou futurs adhérents sont invités à s'inscrire le 12 janvier au plus tard auprès de :

Mme Gisèle Boschel : 02 96 39 65 41
Mme Liliane Tourneux : 06 20 15 03 81
Mr Robert Hunault : 02 96 39 46 69

Travaux puisards incendie Coutances

Le **secteur de Coutances** dispose de deux puisards d'aspiration destinés à la lutte contre l'incendie. Outre le fait que ces appareils sont difficiles à mettre en œuvre pour les sapeurs-pompiers, ils ne sont **plus opérationnels** en raison de racines d'arbres qui ont envahi et fissuré la cuve. Le remplacement de ces deux puisards par des poteaux d'incendie est envisagé. Des travaux d'exploration des conduites seront menés le **9 janvier** prochain. En principe, hormis la circulation qui pourrait être perturbée, il n'y pas d'incidence sur la livraison d'eau potable prévue.

Venez à la rencontre des élus

En 2023, des travaux ont été réalisés à la Quinardais et d'ici l'été 2024, plusieurs autres secteurs de la commune devraient être en travaux. Les élus chargés de ces dossiers vous proposent **plusieurs rencontres** sur le terrain pour échanger sur les aménagements déjà réalisés et sur ceux à venir.

Le samedi 20 janvier

9h30 : Rue de la Mettrie (devant le transformateur)

10h30 : La Quinardais (devant le local technique)

Le samedi 27 janvier

9h30 : La Meffrais (carrefour en face de l'entrée du Clos du Chêne)

11h00 : Rue du Domaine (parking du stade)

Circulation perturbée pendant 3 semaines près du château d'eau

Eaux de Dinan doit renouveler une **canalisation d'adduction d'eau potable** qui alimente le château d'eau de la commune (situé en face de la Zone artisanale).

Du lundi 8 au vendredi 12 janvier inclus (de 8h à 18h) :
la RD 57, au niveau de la Zone artisanale, sera limitée à une seule voie et la circulation alternée (feux tricolores).

Du lundi 15 au vendredi 19 janvier inclus :
le rond-point de Carheil (situé juste après le pont de la 4 voies) sera fermé à la circulation jour et nuit et une déviation sera mise en place par le département.

Du lundi 22 au vendredi 26 janvier inclus (de 8h à 18h) :
la RD 57, au niveau de la Zone artisanale, sera de nouveau limitée à une seule voie et la circulation alternée (feux tricolores).

Bio déchets et compostage

Les bio déchets*, qu'est-ce que c'est ?



Les déchets alimentaires (de préparation et restes de repas),

Les déchets végétaux.

Au 1er janvier 2024, le tri des bio déchets devient obligatoire pour toutes et tous, en application de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

Le tri des bio déchets, pourquoi ?

Les bio déchets représentent à eux seuls près de 30 % de la poubelle Ordures Ménagères Résiduelles, soit sur Dinan Agglomération environ 7 000 tonnes par an. Lorsqu'ils sont mis en mélange dans les Ordures Ménagères Résiduelles, ils sont envoyés en incinération. Pourtant, ces déchets **pourraient être valorisés** pour un retour au sol et ainsi devenir une ressource gratuite et locale pour nourrir cultures, jardins et même plantes en pot.

Concrètement, quels changements ?

Dinan Agglomération, par sa compétence Réduction et Collecte des Déchets, accompagne les particuliers et conseille les professionnels pour mettre en place le tri à la source et la valorisation de leurs bio déchets, en proposant des solutions adaptées aux producteurs et quantités.

Le déploiement de ces solutions permettra de ne plus déposer de bio déchets dans les bacs destinés aux Ordures Ménagères.

Pour plus d'information :

Rendez-vous sur le site internet de Dinan Agglomération via ce lien :

<https://www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/Dechets/Biodechets-et-compostage/Je-suis-un-particulier>

DINAN
AGGLOMÉRATION



Une deuxième vie pour les sapins de Noël



Les sapins de Noël ont tendance à engorger les déchetteries après les fêtes. Pour vous faciliter la tâche, les agents des services techniques de la commune vous proposent de recueillir votre sapin :

- **Uniquement s'il est naturel,**
- **Préalablement débarrassé de ses décorations**
- **Et sans son contenant.**

Il vous suffit de le déposer dans l'espace délimité par des barrières sur le parking du terrain de foot ou celui du terrain de camping Beauséjour, **du 2 au 15 janvier**.
Les agents se chargeront ensuite de les broyer.